



Edito

Ce numéro du SNES Bretagne est entièrement consacré aux élections internes. L'an passé les adhérents du SNES ont élu la direction nationale du SNES, et cette année, c'est le tour de la direction régionale du SNES. Il s'agit d'élire pour les 2 ans à venir les 31 membres titulaires et les 31 membres suppléants de la Commission Administrative Académique. La CA est une instance délibérative. Lors de sa première réunion, elle élira le secrétariat académique, autrement dit l'exécutif chargé de mettre en œuvre pendant 2 ans les mandats du SNES.

Dans le SNES et à la FSU, contrairement à d'autres organisations syndicales, les adhérents élisent au suffrage direct les instances départementales, académiques et nationales. Ces élections sont un moment important de la vie démocratique de notre syndicat. La meilleure façon de montrer son attachement à la vie démocratique du SNES est d'y participer massivement.

Evidemment, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter. Les élections sont organisées par les sections d'établissements entre le 19 mai et le 6 juin ; les collègues "isolés" et les collègues retraités votent directement à la section académique (S3). Cette élection se fait sur la base de listes présentées par les "courants de pensée".

Pour la CA académique deux listes : l'une présentée par l'actuelle tendance majoritaire, Unité et Action, l'autre par l'Ecole Emancipée.

Pour éclairer votre choix, vous trouverez le rapport d'activité du secrétariat académique, secrétariat auquel participe depuis 2 ans un camarade de l'Ecole Emancipée, les 2 déclarations d'orientation (profession de foi) et les 2 listes.

Nous insistons pour que chaque adhérent se saisisse de cette consultation pour s'exprimer, consultation qui n'est pas déconnectée des enjeux revendicatifs qui font l'actualité.

Les attaques gouvernementales contre le système éducatif, les services publics, les solidarités et les retraites s'amplifient. La nécessité de ripostes unitaires et massives est une évidence.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le SNES et la FSU préparent activement l'action unitaire du 15 mai et la manifestation nationale de la FSU, à Paris le 18 mai. Dans le paysage social est prévue une action interprofessionnelle pour la défense des retraites le 22 mai. Des événements peuvent éventuellement bouleverser ce calendrier. Tenez vous régulièrement informés en consultant le site académique du SNES (www.rennes.snes.edu) et celui de la FSU Bretagne (bretagne.fsu.fr).

*Michelle Carmès
Rennes le 1^{er} mai*

Du 19 mai au 6 juin :

Chaque syndiqué vote pour élire la direction académique du SNES



Collège Wallon. Les professeurs contre les suppressions de postes

page 1 :

Edito,

pages 2 à 3 :

Mobilisation

pages 4 à 6 :

**Rapport d'activité
2006 - 2008**

page 7 :

**Bilan Financier
2006 - 2008**

pages 8 et 9 :

Liste Unité & Action

pages 10 et 11 :

Liste Ecole Emancipée

page 12 :

**A noter,
Modalités de vote**

S
O
M
M
A
I
R
E

Éducation. 8.500 emplois supprimés à la prochaine rentrée

C'est jeudi 7 février que Pierre Jagot, président départemental et régional de la FCPE 29, a accueilli, à Kerbernard, les représentants de syndicats de l'Éducation nationale: Youn Le Roy (FSU 29), Tiphiane Leteuré (Sud Education) et Olivier Le Pichon (CGT) pour un moment de réflexion sur divers points pour la rentrée prochaine. Parmi ceux-ci, le plus important à leurs yeux est la dotation globale horaire des collèges et lycées.

sera proposée. Il est, en effet amplement fait recours aux heures supplémentaires annuelles (HSA) voire aux heures supplémentaires effectives (HSE) dans les proportions qui dépassent parfois les 10% des besoins. Or, un enseignant ne peut réglementairement se voir imposer plus d'une HSA hebdomadaire et aucune HSE. Les organisations dénoncent ces pratiques de l'Éducation nationale car elles ont une pression sur les enseignants pour qu'ils acceptent de travailler plus d'une HSA hebdomadaire. Elles ont en outre constaté que le système actuel ne permet pas de garantir la qualité de l'offre d'enseignement. Elles demandent donc que les heures supplémentaires soient supprimées, ce qui leur permettrait de porter à plus de 100.000 depuis 2002.

Plusieurs demandes

Les organisations syndicales demandent que les heures supplémentaires soient supprimées, ce qui leur permettrait de porter à plus de 100.000 depuis 2002. Elles demandent également que la qualité de l'offre d'enseignement soit garantie, à voter contre la répartition des moyens qui leur

Rassemblement des enseignants aujourd'hui, à 17 h, à la maison du Peuple et un autre avec les parents d'élèves à Brest et Quimper, samedi 8 mars.



DES MOYENS pour un service public d'Education de qualité !

Non aux suppressions de postes ! au RAPPORT POCHARD !

Réduction de postes. Grogne aussi à Vauban

Comme leurs collègues de Dupuy-de-Lôme, les personnels enseignants du lycée Vauban sont appelés par une intersyndicale par CGT/CFDT/Sud/FSU à s'opposer « à la politique académique de réduction des postes (dix annoncés à Vauban) et l'insuffisance de la dotation globale horaire pour la rentrée 2008 ». Un préavis est déposé pour demain. Les conséquences d'une telle restructuration se porteraient au détriment des élèves, insistent les signataires de l'appel, puisque selon

eux, cela se traduirait par « la suppression d'une classe de seconde, une montée d'effectif à 35 élèves dans une classe de première et une de terminale technologique et des regroupements de sections différentes en enseignement général ». Une délégation se rendra ce jour de mobilisation au rectorat d'académie de Rennes « afin d'obtenir, par exemple, la modification du ratio heures supplémentaires/heures postes pour maintenir sur poste des enseignants ».

Les personnels enseignant et non enseignant du lycée Colbert refusent la suppression du 4^e poste de CPE. Ils se mobiliseront vendredi, à l'occasion de la visite de l'inspecteur de la vie scolaire.

Publication du Syndicat National des Enseignements du Second degré
24, rue Marc Sangnier - 35200 Rennes
Tél. : 02 99.84.37.00 - Fax : 02 99.36.93.64
mail : s3ren@snes.edu
site internet : www.rennes.snes.edu
Directrice de la publication : Christelle Carnet
Réalisation / PAO : Paméla Deline.
Impression : Calligraphy CPPAP : 1110 S 05594

QUATRE-MOULINS

Telegramme 11/02/08

Dotation horaire. Le collège les Quatre-Moulins aussi !

Professeurs, parents, personnels et élèves ont refusé de siéger, mardi dernier, au conseil d'administration du collège Les Quatre-Moulins.

En effet, ils n'acceptent pas la « baisse constante du nombre d'heures attribuées pour assurer les cours et toutes les activités qui font perdre le dynamisme de la classe et le dynamisme de l'enseignant ».

Les enseignants se retrouvent eux, au

accepter soit un nombre important d'heures supplémentaires, soit des heures non assurées, laissant les élèves sans aide individualisée, sans soutien, sans option ».

Ils disent vouloir garder les projets mis en œuvre pour venir en aide aux élèves en difficulté (accompagnement au travail, aide aux devoirs, aide au personnel, aide à la possibilité

internationales.

« Politique comptable » déplorée

Pour eux, il serait dommage que les élèves ne puissent profiter; à la rentrée prochaine; des multiples activités péri-éducatives qui font la spécificité du projet d'établissement (théâtre, chorale, activités du midi-14 heures), « qui ont un impact positif sur leur comportement en tant que futurs citoyens et

nel ».

La perspective de la suppression d'une classe, l'an prochain, avec des effectifs trop chargés dans les classes maintenues, inquiète tant les parents que les élèves et les enseignants : tous déplorent la « politique comptable mise en place au détriment de la qualité de l'enseignement ».

« Pour la réussite des élèves », ils s'insurgent contre cette « dégradation quasi-générale » dans les collèges.

Colbert : huit postes en moins, ça coince

Les personnels du lycée font circuler une pétition, déjà signée par 80 % d'entre eux. Ils la remettront vendredi à l'inspecteur régional.

Réductions d'heures. Opposition à Dupuy-de-Lôme

Les projets de réductions horaires dans les établissements scolaires rencontrent la réprobation du corps enseignant. Exemple à Dupuy-de-Lôme.

Parmi les personnes rassemblées : les sept enseignants et trois parents d'élèves siégeant au conseil d'administration en boycott de séance.

SAINT-PIERRE

Collège Kéranroux. Non à la baisse du nombre d'heures

Lycée Colbert. Le personnel défend le 4^e poste de CPE

A l'appel des syndicats FSU, Sud, CGT, CFDT, Snet, une vingtaine de personnels enseignants se sont rassemblés, hier en fin d'après-midi, devant la salle du conseil d'administration du lycée Dupuy-de-Lôme, dont ils ont boycotté la séance. Le projet de réduction des dotations horaires pour la prochaine rentrée passe très mal.

Conséquences redoutées : « Des regroupements d'élèves, des enseignements obligatoires en moins en BEP, des classes de bac pro à 30 élèves mélangeant les filières. Il est

vrai que nous ne perdons pas de postes mais les conditions de travail vont sérieusement se dégrader », redoute un délégué FSU.

« Nous, on fera toujours le même nombre d'heures, par contre, pour les élèves, il y aura moins de possibilités de dédoublements de classe, moins d'heures d'aides pourtant si précieuses dans le cas d'élèves en difficultés », abonde Nancy Karlikow.

Et la professeur de maths science en lycée professionnel de déplorer « qu'une fois de plus, ce sont les

filiales pros qui pâtissent les premières des réductions budgétaires. Rien de fortuit à cela. On sait bien dans ces sections, il y a une proportion plus importante de parents aux revenus modestes, moins à l'aise pour se mobiliser ».

L'élève réagit

Restera les heures supplémentaires et le sentiment d'abandon par le gouvernement. « On appelle à la

ne d'ailleurs Olivier Cuzon (Sud). Représentante du conseil régional au CA, Yvette Duval fait preuve d'empathie : « Dans tous les établissements, on ressent de l'angoisse pour la rentrée prochaine. Je peux comprendre les provideurs, tenus de composer avec ce que l'Etat leur impose en même temps, l'expri-

LANESTER

Lycée Jean-Macé. Un rassemblement mardi

L'intersyndicale FSU-CGT du lycée Jean-Macé appelle l'ensemble des personnels, les parents d'élèves, les élus et toutes celles et ceux qui sont attachés à la qualité de notre système éducatif à un rassemblement devant le lycée Jean-Macé, mardi, 7 h. « Il s'agit, par cette occasion, de redire notre refus des conditions de préparation de la rentrée 2008 au lycée : prévision

d'élèves volontairement sous-estimée, dotation horaire très nettement insuffisante, augmentation importante du volume d'heures supplémentaires au préjudice de l'emploi et de la charge de travail, fragilisation de la filière professionnelle », précise Joël Bouglouan de l'intersyndicale. L'ensemble des Lanestériens est appelé à venir soutenir par leur présence le lycée de leur ville.

Lycée. Les enseignants en grève le 18 mars

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006-2008

Le contexte politique et budgétaire de ces deux dernières années a été marqué par d'importantes attaques contre les services publics.

Dans notre secteur le renoncement à une école de la réussite pour tous s'est traduit par la loi d'orientation sur l'école dite loi Fillon, la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences et la réduction des moyens alloués à l'École. Dans ce contexte, 2008 marque une véritable rupture : au nom du dogme libéral de la diminution des dépenses publiques, et dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, le gouvernement sabre à tout va. Les missions de l'École sont dorénavant définies à l'aune de la politique budgétaire: coupes budgétaires sans précédent sur l'ensemble de la législature, renoncement à une formation et à une École de qualité pour tous les jeunes, réforme des bacs pro suivie de la réforme plus globale des 3 voies de formation des lycées, diminution drastique des recrutements et des titularisations, recours aux contrats en lieu et place des concours (comme actuellement pour les ASEN), nouvelle gestion des personnels sont autant d'éléments qui nuisent et nuiront à la qualité du service public. Certes ces décisions restent pour l'essentiel prises au niveau national mais les différentes phases de mise en oeuvre des lois (de décentralisation et de déconcentration de la gestion qui les accompagne), donnent aux recteurs de plus en plus d'autonomie. Le travail du S3 sur l'ensemble de ces dossiers et leur déclinaison académique, en lien avec les S2 et la FSU, s'inscrit donc dans le cadre de l'activité nationale du SNES avec un souci permanent de recherche et de maintien des cohérences.

Informers, montrer les cohérences, agir.

Informers les collègues : c'est un axe prioritaire de notre travail depuis plusieurs années. Avec les camarades des S2, à la demande des collègues dans les établissements, le secrétariat académique a systématisé les visites. Les dossiers sont complexes, les collègues attendent des informations, des mises en cohérences, des analyses... Ces réunions ont permis de réunir des centaines de collègues syndiqués ou non, d'informer, d'écouter, de les convaincre de s'engager massivement dans l'action. Nous sommes persuadés que les taux élevés de grévistes dans l'académie contre le décret de Robien, pour la défense des services publics, les salaires..., la multiplication des actions locales notamment sur la question des DGH sont à mettre en relation avec ce travail d'information au plus près, sur le terrain.

Les publications, SNES Bretagne et les "lettres flash" régulières, en prise directe avec l'actualité sont aussi des outils déterminants dans la mobilisation.

Informers les non syndiqués a aussi été notre souci, c'est l'objet des publications "de masse" distribuées dans les établissements par les militants des S2. Essentiel pour l'action, ce travail participe aussi de la campagne de syndicalisation et de la préparation des élections professionnelles qui auront lieu en décembre prochain.

Syndicalisation

Les effectifs restent globalement stables. En y regardant de plus près, nous enregistrons 500 nouveaux adhérents (nouvelles adhésions et réadhésions). ces nouvelles adhésions viennent compenser peu ou prou les non-renouvellements. L'activité du secteur emploi s'accompagne d'une augmentation du rythme des adhésions au moment des opérations de mouvement et de gestion. Le succès des "nocturnes" en 2007 et des permanences de week-end cette année, l'envoi du "SB mutations" à tous les collègues "entrants" dans l'académie, nous confortent dans l'idée qu'il faut poursuivre nos efforts dans le conseil individuel des collègues. C'est un moment très dense de l'activité militante : les camarades ne comptent pas leur temps ; saluons ici leur disponibilité.

POLITIQUE SCOLAIRE : DES DOSSIERS MULTIPLES ET COMPLEXES QUI CONCERNENT LES CHOIX RECTORAUX MAIS AUSSI LA POLITIQUE DU CONSEIL RÉGIONAL.

Dossiers traités en étroite collaboration avec la FSU au niveau Régional et les syndicats de second degré : SNEP, SNUEP/ FSU. Nous portons nos revendications au CTPA et dans les groupes de travail organisés par le rectorat, la Région, au CAEN, ou directement lors de rencontres avec le Conseil Régional.

Rectorat

Budget "LOLFE" : lors de la phase d'expérimentation, nous avons obtenu la mise en place de groupe de suivi. Le rectorat s'y tient. Les 3 rencontres annuelles auxquelles nous participons obligent à la transparence et au débat à la fois sur les objectifs assignés à l'académie, l'élaboration des indicateurs de performances en lien avec le projet académique. Tout en dénonçant la politique de contractualisation, le pilotage par objectifs et indicateurs, la recherche d'économies à tout va, nous avons fait avancer un certain nombre de dossiers. Quelques exemples :

BOP 2nd degré

- l'indicateur académique taux d'accès au bac relevé
- les heures budgétées pour les remplacements courts réinjectées, parce que non utilisées, dans les DGH au moment de la phase d'ajustement en juillet.
- rétablissement en 2007 de toutes les heures statutaires (le rectorat et les IA avaient ressorti d'anciens textes sur les heures de labo, par ex)
- des économies sur le BOP second degré nous ont amenés à faire des propositions pour la formation continue des personnels. Le rectorat en retour nous a proposé de remettre en place, certes ponctuellement, les congés mobilité-
- une remise à plat des moyens financiers des CIO d'Etat a été initiée à notre demande ;

BOP vie de l'élève

- découvrant les tripatouillages sur les contrats des ASEN en 2007, nous avons exigé une remise à plat de l'ensemble des situations d'établissement et des contrats des collègues.
- nous avons aussi été à l'origine de l'enquête réalisée sur le travail des lycéens qui permet d'expliquer une partie de l'absentéisme
- dans le cadre de l'utilisation des marges dégagées sur ce BOP, nous avons proposé que les sommes soient utilisées pour le fonds social lycéen et fait des propositions de critères de répartition

BOP soutien

Nous avons découvert en juillet 2007 que la diminution des crédits sociaux des personnels était due à une décision rectorale : nous l'avons fermement dénoncée ; pour 2008 certaines aides vont être rétablies

Gestion des moyens, heures d'enseignement, DGH

Prenant appui sur la mobilisation des établissements, le travail des S1 et des élus en CA, nous reprenons, chaque année l'ensemble des DGH des lycées ; nos camarades dans les S2 font de même pour les collèges. Nous obtenons des améliorations non négligeables : annulation de suppressions, attribution de BMP. En mars 2008, nous avons obtenu le rétablissement des heures d'AI, TPE, ATP dans les DGH et la transformation d'HSE en HSA, permettant ainsi de transformer en HP des HSA impossibles à absorber. Avec les COPsy et les CPE, nous suivons l'évolution des moyens de l'orientation et les moyens d'éducation.

Ce travail est intimement lié à l'activité du secteur emploi, puisque l'affectation des collègues dépend de la situation des postes.

CONSEIL RÉGIONAL ET RECTORAT : co-pilotes de la politique de formation

Nous sommes souvent intervenus sur les questions de l'apprentissage en nous appuyant sur une étude régionale ; le niveau V n'est plus une priorité ni pour le rectorat ni pour la Région.

Loi de Robien : la Région ne finance pas les apprentis juniors (14 ans)

Stratégie régionale emploi formation : nous avons fait adopter une dizaine d'amendements

En matière d'Orientation, de mise en place des maisons de la formation, nous avons participé aux réunions organisées par la Région sur l'AIOA. Nous suivons de près l'évolution de la carte des CIO et avons dénoncé la suppression de certains centres, remplacés par des antennes.

Rénovation, investissements

Avec la FSU nous suivons le PPI et participons aux journées de réflexion sur l'aménagement des locaux, (labo de langues, salles multimédia, TBI...) en lien avec les activités que nous continuons de développer dans les stages de l'observatoire académique et notre réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques.

POLITIQUE DE STAGES

Sans nous substituer à l'institution, carente en ce qui concerne la formation continue, il nous paraît essentiel de poursuivre notre politique de stages, avec plusieurs objectifs :

- répondre aux interrogations, voire aux angoisses des collègues, leur offrir un lieu de réflexion et de parole libre de toute pression hiérarchique
- syndical : agir, résister, revendiquer, élaborer voire réinterroger notre corpus revendicatif.

Ces stages ont porté sur nos métiers, l'évolution des publics, les réformes de l'orientation scolaire,... des questions d'actualité comme le stage développement durable en collaboration avec la FSU, la certification en LV et la mise en place des livrets de compétences. Nous avons fait appel à des chercheurs, des syndicalistes, des professionnels... Les bilans de stages sont toujours positifs et nous incitent à développer cette activité qui de notre point de vue est essentielle. La réflexion sur nos métiers doit être au cœur de notre réflexion et de notre activité syndicale.

DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES COLLÈGUES

Du passage contraint par I-prof (dossier individuel, CV...) à l'attribution de la hors-classe fondée sur la "valeur professionnelle", la "nouvelle gestion des personnels" s'est progressivement développée dans nos métiers et s'oppose aux règles de gestion collective de la fonction publique. En CAPA ou en groupes de travail paritaires, nous dénonçons l'individualisation des carrières et défendons les droits des personnels et les statuts pour préserver les agents de l'arbitraire administratif. En plus de rompre avec les solidarités professionnelles, indispensables au travail en équipe au sein des établissements, cette nouvelle gestion individualisée s'appuie sur les hiérarchies intermédiaires (notamment les chefs d'établissements) dont les rôles sont de fait renforcés. Au moment où le système éducatif doit "faire mieux avec moins", l'administration entend ainsi imposer par le local, l'adaptabilité à toutes sortes de contraintes. Service partagé entre plusieurs établissements, dans une autre discipline (poste bivalent, remplacement dans une discipline connexe), congés de formation attribués pour priorités académiques, nomination des TZR hors zone, autoritarisme d'un chef d'établissement... autant de conflits différents qui requièrent toute la vigilance et la mobilisation des militants. Au-delà des luttes collectives impulsées par le SNES (refus des heures supplémentaires, des remplacements à l'interne...) le contact permanent entre le S3 et les établissements nous permet d'intervenir au plus vite quand des dérives apparaissent. La situation des collègues TZR en est une forte illustration. Les réunions que nous avons organisées ont permis à ces collègues de mieux apprécier leurs droits. Dans les rassemblements voulus par le SNES, ils ont exprimé leur ras le bol et leur épuisement au Recteur qui poursuit sans relâche ses objectifs de "rendement" de l'emploi de suppléance. Dans les discussions préalables aux mutations, nous avons défendu la situation bien particulière des TZR. Nous avons gagné une première amélioration globale des bonifications : ancienneté dans le poste (profitable à chaque collègue), bonification spécifique TZR,... Le nombre de postes reste la clé d'une mutation réussie. Prévisions d'effectifs, carte des formations, DGH, cartes scolaires, mutations, orientation des élèves... à chacune des étapes de préparation de rentrée et dans chaque instance, nous avons dénoncé les retraits d'emplois, les heures supplémentaires substituées aux heures-postes pour exiger ici une implantation de poste définitif ou de BMP, pour éviter là un complément de service ou une fermeture de poste.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006-2008 (SUITE)

→ Par notre analyse précise et minutieuse des promotions (échelon, hors-classe), les Recteurs successifs ont été contraints de reconnaître le bien-fondé de nos revendications et ont dû apporter quelques améliorations concrètes (rattrapage des notes pédagogiques trop anciennes ; pour la hors-classe avis des notateurs mieux contrôlés et régulés, réexamen de collègues proches de la retraite).

Nous sommes aux côtés des collègues non titulaires qui dans leur grande majorité ont vu leur situation se dégrader depuis 2 ans. Nous suivons les recrutements du rectorat pour que l'ancienneté reste le critère prioritaire. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du Recteur pour que les conditions générales d'accès au CDI (contrat à durée indéterminée) soient assouplies et avons obtenu des réexamens pour quelques situations.

UN SECTEUR D'AVENIR : LA FORMATION DES MAÎTRES

Depuis deux ans, l'IUFM a été le cadre de changements importants :

- un nouveau cahier des charges de la formation des maîtres avec une nouvelle évaluation des stagiaires sur la base de 10 compétences et un renforcement du contrôle de l'employeur (validation sur la base de l'avis des inspecteurs, des chefs d'établissements et de l'IUFM à part entière).
- De nouvelles conditions de travail pour les stagiaires dorénavant à 8h (9h à Rennes mais le rectorat revient en arrière après de multiples interventions du SNES auprès des instances de l'IUFM et du rectorat).
- Une intégration des IUFM à l'université, celle de Brest dans notre cas.

Pour faire face à ces défis, notre action a consisté à regrouper les forces syndicales de la FSU par la mise en place d'une coordination FSU Bretagne de l'IUFM (SNES/SNUIPP/SNASUB/SNESUP). C'est cette instance qui a pris en charge l'intervention de la FSU à l'IUFM :

- par des permanences hebdomadaires communes quand cela est possible sur tous les sites (Rennes, St Brieuc surtout, Brest n'accueillant que des PLC, Vannes),
- par la sortie de matériels communs sur la nouvelle formation et sur l'intégration.
- par des préparations communes des conseils d'administration et des motions déposées.

Dans le même temps, nous avons impulsé la mise en place d'une section FSU de l'IUFM qui réunit nos syndiqués formateurs du SNES (4), ceux des autres syndicats de la FSU. Cette structure fonctionne désormais depuis la préparation des élections aux conseils du mois de mars.

Sans entrer trop dans les détails, retenons que la FSU a remporté 9 sièges sur 14 au nouveau conseil d'école et 25 sièges dans les différents conseils de l'UBO. Nous sommes et de loin la première organisation syndicale de l'IUFM et de l'UBO. A l'heure où sont écrites ces lignes nous n'avons pas encore le résultat des votes pour les présidents (de conseils d'école et de l'UBO) mais la bataille est acharnée entre la FSU et le Recteur !

En terme de syndicalisation des stagiaires, fondamental pour le renforcement de notre syndicat, les résultats de l'an dernier et de cette année sont supérieurs à moyenne nationale (33%). En 2006-2007 : 114 syndiqués en juin soit 40,7% des stagiaires.

La période des mutations est toujours un moment très important et les permanences sont souvent pleines.



RETRAITES

L'Académie compte maintenant plus de 300 retraités qui s'impliquent en grand nombre dans les activités du SNES à tous les niveaux. Ils ont participé à toutes les actions du syndicat tant leurs revendications sont identiques : défense des services publics (et d'abord l'Education Nationale) ; maintien d'une protection sociale efficace, augmentation du pouvoir d'achat... Ils ont siégé dans toutes les instances. Ils sont intervenus dans la vie quotidienne : mise à jour des fichiers, permanences...

Dans tous les départements, ils ont travaillé à la mise en place des Sections Fédérales de Retraités qui doivent permettre aux retraités de la FSU de se faire mieux entendre auprès des préfectures ou des conseils généraux.

Ils ont agi également au sein de la FGR lors des "Semaines Bleues" (semaines de revendications des retraités octobre 2007 et 2008) par des distributions de tracts, tenues de stands, manifestations, audiences auprès des préfets ou caisses de sécurité sociale pour faire connaître leurs préoccupations.

Enfin, le 6 mars 2008, ils ont participé très nombreux aux rassemblements de retraités qui ont eu un fort écho dans les médias et (semble-t-il) au gouvernement.

BILAN FINANCIER 2006-2008

DÉPENSES	eurosDépenses	2005	2007	Avril 2008
	Fonctionnement S3	26 144 euros	20 270 euros	11 107 euros
	Affranchissement	16 888 euros	15 182 euros	1 754 euros
	Téléphone	5 981 euros	5 653 euros	3 079 euros
	Salaire et charges	49902 euros	59 412 euros	30 251 euros
	Frais réunions, déplacements	14 202 euros	15 979 euros	6 917 euros
	Stages observatoire	5 048 euros	1 914 euros	2 970 euros
	Versements FSU	3 528 euros	1 748 euros	1 450 euros
	Versements S2	27 070 euros	28 000 euros	30 800 euros
	Versements S4	346 812 euros	352 121 euros	146 580 euros
	Action	642 euros	23 057 euros	1 795 euros
	Publications	27 337 euros	31 535 euros	15 294 euros
	Informatique	558 euros	183 euros	861 euros
	Location et entretiens machines	19 098 euros	16 627 euros	5 716 euros
	Local	7 517 euros	11 428 euros	5 225 euros
Total	550 727 euros	583 109 euros	263 799 euros	



RECETTES	Recettes	2005	2007	Avril 2008
	Cotisations	539 916 euros	560617 euros	406 758 euros
	Remboursements prestations	4 869 euros	5458 euros	479 euros
	Autres	1 907 euros	2198 euros	870 euros
	Total	546 692 euros	568 273 euros	408 107 euros

*Michelle Carmès, Patricia Laborie,
 Gwénaél Le Paih, Morgane Petiteau,
 Christelle Carnet, Vincent Plé,
 Thérèse Jamet Madec, Didier Quidu,
 Patrick Pierre, Brigitte Brun*

Faisons le choix d'un syndicalisme offensif pour riposter, rassembler et ouvrir des perspectives pour le service public et ses personnels !

La tendance Unité et Action sollicite de nouveau votre confiance. Elle exerce depuis de nombreuses années, de par le choix largement majoritaire des syndiqués, la responsabilité de la direction de la section académique de Rennes.

En même temps, nous sommes convaincus que le SNES s'enrichit de la confrontation des idées. C'est pourquoi Unité et Action a toujours proposé au courant minoritaire de participer au secrétariat académique, qui compte ainsi depuis 2 ans des camarades de l'EE qui ont en charge un certain nombre de secteurs et de dossiers.

NOUS DEVONS FAIRE FACE A UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT CONTRE LES SERVICES PUBLICS

Dans l'Education comme dans les autres services publics, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) organise une attaque sans précédent contre les personnels, la notion de fonction publique et de service public.

Au niveau budgétaire d'abord, en supprimant des milliers de postes d'enseignants, de personnels administratifs, de vie scolaire, en réduisant le nombre de postes aux concours de recrutement, en imposant des "heures supplémentaires" pour compenser une partie des postes supprimés, en accentuant encore la précarité.

Au niveau statutaire ensuite avec une autonomie renforcée des établissements, des pouvoirs accrus pour les chefs d'établissement (évaluation, salaire au mérite...), une remise en cause des concours et la future loi sur la mobilité qui prévoit même le recours à l'intérim ! La situation qui est faite aujourd'hui aux précaires de l'Education Nationale (vacataires, contractuels, assistants d'éducation) préfigure ce qui risque d'être la règle pour tous demain ;

Dans le second degré : sur les 8 830 suppressions d'emplois, 3500 ont ainsi été transformés en "heures supplémentaires". C'est d'abord l'aide aux élèves qui est touchée (ATP en 6^{ème}, aide individualisée en Seconde ou encore les TPE...). L'accompagnement éducatif (ou "l'école après l'école") est lui aussi financé uniquement en heures supplémentaires ! Il en est de même des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires.

Dans le même temps, **une nouvelle conception de l'Education se met en place** et dessine une école à plusieurs vitesses dès l'élémentaire.

Concrètement, c'est l'application de la loi Fillon qui instaure un système éducatif où tous les écoliers et tous les collégiens n'auront plus accès aux mêmes contenus d'apprentissage, aux mêmes horaires de cours, aux mêmes droits à poursuivre dans l'une des trois voies du lycée, professionnelle, technologique ou générale.

Il y aura : • ceux qui auront accès à une culture scolaire complète et qui "feront" tous les programmes

• ceux qui devront se contenter d'un "socle commun de connaissances et de compétences".

C'est aussi l'assouplissement de la carte scolaire qui instaure la concurrence entre l'établissement, la généralisation du bac pro en 3 ans qui va écarter les jeunes les plus fragiles de la voie professionnelle au profit des CFA privés et autres maisons familiales. C'est enfin la future réforme des lycées généraux et technologiques qui, selon les propos du président de la République le jeudi 24 mai dernier, devrait permettre "d'alléger les heures de cours". A cette même occasion, N.Sarkozy a insisté sur l'idée que "ce sont les réformes qui permettent les réductions de postes". CQFD !

Pour justifier les coupes sombres, Sarkozy, Fillon, Darcos ne

cessent de répéter qu'il faut réduire la dette publique. Ils n'ont pourtant pas hésité à faire voter 15 milliards de mesures fiscales injustes et inefficaces en juillet dernier. Les services publics sont d'abord une richesse ; ils apportent un plus à la société et à chaque individu sur l'ensemble du territoire (écoles, santé, équipements collectifs...).

Sacrifier l'école, l'Université, la Recherche, c'est sacrifier l'avenir du pays !

POUR UN SNES QUI CONSTRUIT DES PROPOSITIONS ET QUI CHERCHE A RASSEMBLER

Les réformes qui se mettent en place, sont de nature à changer radicalement les fondements de notre société.

Il s'agit de détruire les solidarités construites depuis la Libération, en attaquant la protection sociale (Sécu, chômage, retraites...), le droit au travail, le code du travail, le pouvoir d'achat, les services publics dont l'Ecole, ou encore la laïcité. La politique de l'immigration et le sort fait aux "sans papiers" dont certains sont élèves est une véritable honte.

Dans tous les domaines, Il s'agit bien d'une remise en cause des valeurs d'égalité, de solidarité et de justice. Il s'agit de rendre responsable de son sort chaque individu : les chômeurs sont responsables d'être au chômage, les précaires sont responsables de leur précarité, etc... C'est la notion de mérite individuel conjugué à toutes les sauces et le "travailler plus pour gagner plus" qui sont mis en avant ! **A notre place et avec la FSU, nous devons contribuer à construire des alternatives économiques et sociales.**

Sur les questions d'Education, le SNES est porteur de propositions concrètes et ambitieuses pour le second degré (vraie démocratisation, diversification des voies d'accès au bac, développement du supérieur dans les lycées....) et ses personnels (formation, temps de service, rôle des équipes, salaire et carrières, retraites...). Ces propositions sont de nature à permettre de relever les défis auxquels notre système éducatif est confronté.

Ces propositions doivent s'articuler dans un projet plus vaste pour l'ensemble du système éducatif, le rôle et la place des services publics et de la fonction publique. C'est tout le sens de l'engagement du SNES dans la FSU qui offre à la fois un cadre de réflexion et permet de peser plus fort dans l'action.

POUR UN SNES OFFENSIF AU PLUS PRES DE LA PROFESSION

L'établissement est le lieu où se vivent toutes les attaques, toutes les évolutions du système éducatif, où les personnels attendent les premières réponses à leurs préoccupations, où les pressions hiérarchiques, allant parfois jusqu'à l'autoritarisme, s'intensifient. Dans notre académie, lors des très nombreuses visites d'établissement à l'initiative des S2 et du S3, nous avons souhaité d'une part, apporter toutes les informations et analyses aux collègues, et d'autre part, **construire avec eux les réponses et actions nécessaires.** Ce travail de terrain a permis un fort engagement des personnels dans les différentes actions qu'elles soient nationales, régionales ou locales. (grèves nationales et manifestations des 20 novembre, 24 janvier et 18 mars, refus des DGH dans les CA, refus collectif des HS dans les établissements, nombreuses actions locales).

Plus que jamais la stratégie syndicale est importante. Nous devons donc poursuivre dans ce sens avec les personnels mais aussi les parents, les jeunes et les autres organisations syndicales pour construire des mobilisations fortes. L'unité est souvent compliquée et difficile mais cela vaut le coup d'essayer sans relâche.

**Pour Unité et Action,
notre syndicalisme
doit être offensif,
rassembleur et
force de proposition
pour une transformation
de l'école
et de la société.**

**Si vous partagez ces
analyses, ces valeurs
et ces ambitions,
votez pour la Liste
UNITÉ & ACTION**

**Nous remercions les
camarades qui n'ont pu,
faute de place, figurer sur
notre liste ; ceux qui, pour des
raisons diverses ont laissé
leur place à de nouveaux
candidats.**

**Tous restent fidèles
au SNES et à
"Unité & Action".**



Liste Unité & Action

- 1- Carmès Michelle - certifiée - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 2- Le Paih Gwénaél - certifié - Collège J.Monnet - Broons - 22
- 3- Carnet Christelle - certifiée - Lycée Brocéliande - Guer - 56
- 4- Plé Vincent - certifié - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 5- Petiteau Morgane - certifiée - Lycée Brocéliande - Guer - 56
- 6- Laborie Patricia - certifiée - Lycée Joseph Loth - Pontivy - 56
- 7- Brun Brigitte - certifiée - Collège Martin Luther King - Liffré - 35
- 8- Boedec Laurent - non-titulaire - Lycée J.Brito - Bain de Bretagne - 35
- 9- Jamet-Madec Thérèse - certifiée - Lycée F. Le Dantec - Lannion - 22
- 10- Le Priol Jean-Paul - CPE - Collège J. Lurçat - Lanester - 56
- 11- Renault Claudine - COPsy - CIO Nord - Rennes - 35
- 12- Jacob Brigitte - certifiée - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
- 13- Coignec Pascal - certifié - Collège Pierre Stéphan - Briec - 29
- 14- Bédelet Stéphanie - agrégée - Collège Camille Guérin - St Meen - 35
- 15- Demy Bruno - certifié - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
- 16- Renault Janine - retraitée - Rennes - 35
- 17- Cavey Jean-Charles - certifié - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 18- Nautré Jean-Marc - certifié - TZR - Zone de Rennes - 35
- 19- Mahéo Matthieu - certifié - Collège J.Monnet - Broons - 22
- 20- Le Guellec Jean-Luc - certifié - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 21- Ravasio Daniel - certifié - Collège du château - Morlaix - 29
- 22- Bouglouan Joël - certifié - Lycée J. Macé - Lanester - 56
- 23- Kervadec Anita - agrégée - Lycée Lesage - Vannes - 56
- 24- Payen Michel - certifié - Collège Gandhi - Fougères - 35
- 25- Stéphan Corinne - agrégée - Lycée Paul Sérusier - Carhaix - 29
- 26- Pucel Armelle - certifiée - Collège de Kerzouar - Saint Renan - 29
- 27- Debretagne Olivier - agrégé - Lycée Savina - Tréguier - 22
- 28- Lebreton Soazig - certifié - Collège A. Recipon - Orgères - 35
- 29- Léaustic Philippe - agrégé - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 30- Kervoelen Christian - agrégé - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
- 31- Birien Christophe - certifié - Collège Allain - Crozon - 29
- 32- Moré Pierre Yves - CPE - Lycée V.Hugo - Hennebont - 56
- 33- Lalys Frédérique - certifiée - TZR - Zone de Lorient - 56
- 34- Le Bourg André - retraité - Saint Malo - 35
- 35- Lourdais Yvan - certifié - MGI - LP J.Jaurès - Rennes - 35
- 36- Leroy Youn - certifié - L.Dupuy D Lôme - Brest - 29
- 37- Tarrow Patrick - certifié - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 38- Bolzer Gilles - certifié - Collège F.R.de Chateaubriand - Gourin - 56
- 39- Calvez Gilles - certifié - L.B.d'Argentré - Vitré - 35
- 40- Garrec André - certifié - L.Dupuy de Lôme - Lorient - 56
- 41- Martinat Gilbert - certifiée - Collège E.Zola - Rennes - 35
- 42- Vilmin Jocelyne - certifiée - Lycée Kérichen - Brest - 29
- 43- Lemonnier Yannick - certifié - Collège Charcot - Saint Malo - 35
- 44- Recoursé Hélène - certifiée - Collège Le Braz - Saint Briec - 22
- 45- Ulvoas Olivier - certifié - TZR - Zone de Brest - 29
- 46- Delpirou Alain - certifié - Collège Brionne - Saint Aubin d'Aubigné - 35
- 47- Pasquet Yves - certifié - Lycée Thépot - Quimper - 29
- 48- Gouvain Hervé - agrégé - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan - 22
- 49- Cléry Jean-Marc - certifié - Lycée Chaptal - Quimper - 29
- 50- Heuzé Philippe - certifié - Collège Brossolette - Bruz - 35
- 51- Maréchal Maurice - non-titulaire - Collège J.Jaurès - Huelgoat - 29
- 52- Lizé Magali - certifiée - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 53- Abily Paul - retraité - Brest - 29
- 54- Bornet Amandine - certifiée - Collège Beaumont - Redon - 35
- 55- Fouillé Jean-Pierre - agrégé - Collège De Kerdurand - Riantec - 56
- 56- Gicquel Marie-christine - certifiée - Collège la Grande Métairie - Ploufragan - 22
- 57- Buart Jean - certifié - L.Freyssinet - Saint Briec - 22
- 58- Moener Elisabeth - agrégée - Lycée Cornouaille - Quimper - 29
- 59- Rebuffie Laurent - certifié - Lycée Bréquigny - Rennes - 35
- 60- Jaffrès Christian - COPsy - CIO Nord - Rennes - 35
- 61- Crassin Daniel - certifié - Lycée du Léon - Landivisiau - 29
- 62- Corre Sylvain - certifié - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22

DES ATTAQUES MULTIFORMES... MAIS D'UNE GRANDE COHÉRENCE

La laïcité en danger

"Depuis le siècle des Lumières, l'Europe a expérimenté tant d'idéologies. Elle a mis successivement ses espoirs dans l'émancipation des individus, dans la démocratie, dans le progrès technique, dans l'amélioration des conditions économiques et sociales, dans la morale laïque... Aucune de ces différentes perspectives (...) n'a été en mesure de combler le besoin profond des hommes et des femmes de trouver un sens à l'existence."

Cette phrase du discours du Chanoine Sarkozy à Rome résume la vision de la droite conservatrice, libérale et pro-américaine, qui règne aujourd'hui en France. Elle montre que Sarko a clairement en ligne de mire la loi de 1905 et, à travers elle, l'ensemble des règles de fonctionnement de la société française depuis le compromis de 1945. Or ceci ne peut passer qu'après une défaite sans précédent des syndicats, en particulier de l'éducation nationale, dernier grand bastion syndical aujourd'hui. C'est tout l'enjeu de cette période charnière que nous vivons : une véritable contre révolution idéologique qui s'appuie sur un corpus libéral à la Reagan et une pensée à la Bush.

Les réformes : une autre école

La loi Fillon, avec toute sa cohérence de ségrégation sociale, s'applique pan par pan. Dans le primaire, la réforme des programmes illustre largement la victoire du clan conser-

vateur au gouvernement. Au collège, le socle commun, l'évaluation par compétences, le soi-disant accompagnement éducatif, les nouveaux programmes ont une finalité : fournir un SMIC culturel pour la masse des jeunes et préparer l'élite aux études longues. Au lycée, le bac pro en trois ans et la suppression des BEP vont dans le même sens. De même, la fragilisation actuelle de la voie technologique prouve qu'une voie technique n'est plus d'actualité pour le gouvernement. La réforme de l'enseignement et de l'évaluation des langues, dans la droite ligne du processus de Lisbonne et des orientations communautaires, ouvre la voie à la refonte de l'ensemble des programmes. La diminution des horaires et la réforme du bac achèvent de bouleverser le paysage du secondaire.

La Réforme Générale des Politiques Publiques

, dont l'objectif premier est la suppression de 160 000 postes de fonctionnaires en quatre ans, dont la moitié au moins dans l'Education Nationale, se traduira par une dégradation significative des conditions de travail pour les salariés. Les inégalités sociales vont s'accroître, notamment pour ceux qui ne pourront pas se payer les services du privé. La réforme du statut des fonctionnaires est grave : autonomie, recrutement par compétences, rôle accru des chefs d'établissement, salaire au mérite, recrutement de contractuels, mobilité ... avec une menace : la possibilité du licenciement.

L'ACTION N'EST PAS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Face à ces attaques, nous n'arrivons pas véritablement à installer au cœur des mobilisations Fonction publique (le 20 novembre, le 24 janvier) nos propres raisons de mobiliser, faute d'une véritable campagne fédérale pour expliquer, dénoncer, démonter les différentes mesures de casse du système éducatif entraînant l'abandon de l'objectif de la réussite de tous les élèves et étudiants et la dégradation significative des conditions de travail des personnels. La multiplication des actions de chaque syndicat, les grèves de 24 heures à répétition ont usé les collègues alors qu'il fallait les préparer et les motiver. Ces dernières semaines, chacun a continué d'agir en ordre dispersé sous la pression des lycéens et de la base. Fédérer les luttes n'a pas été la priorité du SNES.

On a l'impression que l'important n'est pas de construire un mouvement, une lutte pour faire bouger le gouvernement, mais d'occuper le terrain, se faire entendre (en prévision de négociations ?). La Même sur la ligne à défendre, la majorité UA du SNES a eu le plus grand mal à avoir une ligne claire. Sur les heures supplémentaires, pas de campagne offensive et massive pour le refus impulsée par le SNES national, il a fallu les initiatives de la base pour que l'appel au boycott se répande. Pourtant, en janvier, alors que les DGH consacraient la pénurie, l'abondance des heures sup. était une véritable provocation. La multiplication des HS est une arme de destruction massive de l'emploi public et participe à la dénaturation en profondeur de nos métiers et du système éducatif lui-même. Un SNES qui dénonce le socle de compétences et l'abandon des objectifs de l'éducation pour tous ne pouvait pas ne pas s'engager dans cette bataille avec des mots d'ordre clairs, et cela dès janvier.

Il faut agir maintenant, il faut être plus volontariste sur les prochaines échéances :

- **Il faut s'emparer de la pétition pour la défense des services publics pour créer partout des comités de défense des services publics.**
- **Il faut faire de la grève du 15 mai, le tremplin vers une manif de masse le 18 et reconduire l'action dès le 19 jusqu'au retrait des attaques gouvernementales.**
- **Il faut préparer la lutte, l'organiser à la base dans des AG d'établissement, de secteurs ... Une bonne mobilisation dépend de l'implication de tous.**

CHANGER LE FONCTIONNEMENT PAR UNE PLUS GRANDE DÉMOCRATIE

Les différentes instances du SNES fonctionnent avec irrégularité car les militant(e)s sont souvent débordés : permanences téléphoniques, courriers, réunions avec l'administration, etc., en plus de leurs cours ! Réunie trop rarement pour ces mêmes raisons, la commission académique qui devrait être le lieu où l'on débat régulièrement des orientations du SNES académique, ne remplit pas efficacement son rôle. Les ordres du jour sont connus très peu de temps à l'avance. Il est donc difficile, en amont, de mettre au point les textes qui serviront de base aux débats, de faire participer les S1 à l'élaboration commune. En aval, les syndiqués ne sont pas informés des décisions prises (pas de texte "action" par ex).



Le SNES fonctionne selon une logique parfaitement opaque au militant de la base et cela ne facilite pas son implication. Pour davantage de démocratie dans le syndicat, le travail militant doit se réorienter en direction des établissements :

- AG de S1 plus systématiques avec présence des militants des S2 et S3,
- AG de secteur géographique régulières permettant d'éviter les déplacements, de réunir ceux qui veulent discuter de la vie syndicale et coordonner des actions/réflexions sur les bassins,
- Utilisation des moyens informatiques pour solliciter les avis des collègues et pas seulement pour les informer.

Il faut plus de FSU dans le SNES et non l'inverse !

Les projets gouvernementaux se moquent des champs de syndicalisation de la FSU, ils concernent l'ensemble de l'école. Nous devons penser et agir en FSU et non en syndicat catégoriel. Le renforcement de l'action FSU est une garantie de succès.

**Sur ces bases
nous vous invitons
à voter
et faire voter
pour la liste
de l'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

Liste Ecole Emancipée

- 1- Patrick Pierre, Lycée J. Cartier, St Malo, 35
- 2- Véronique Schersach, Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 3- Dominique Baudel, Lycée Brocéliande, Guer, 56
- 4- Béatrice Boulatoff, Lycée J. Loth, Pontivy, 56
- 5- Pascal Grimaldi, ASEN, Collège du Vizan, Guipavas, 29
- 6- Anne Morel, Lycée Kerneuzec, Quimperlé, 29
- 7- Alain Le Roux, Collège Brocéliande, Guer, 56
- 8- Anne Le Delliou, TZR, Vannes, 56
- 9- Jean Pierre Lamour, Lycée Loudéac, 22
- 10- Véronique Heydon, Lycée Iroise, Brest, 29
- 11- Michel Sicre, TZR, Lorient 56
- 12- Michel Hélaudais, ASEN, Cité scolaire Brocéliande, Guer, 56
- 13- Germain Cortyl, ASEN, Lycée Chateaubriand, Rennes, 35
- 14- Françoise Bechet, collège Plancoet, 22
- 15- Eric Marsaud, collège Plancoet, 22
- 16- Isabelle Vallière, Lycée Joliot-Curie, Rennes, 35
- 17- Serges Fougères, collège Plancoet, 22
- 18- Jean Mauvoisin, collège, Bellevue, Redon, 35
- 19- Thomas Le Guennic, Lycée loudéac, 22
- 20- Frédérique Monié, Lycée Hôtelier, Dinard, 35
- 21- Franck Alexis, lycée Loudéac, 22
- 22- Patrick Heydon, Lycée de l'Elorn, Landerneau, 29
- 23- Laurent Le Bris, collège Chateleaudren, 22
- 24- Stéphanie Chauvin, certifiée, Collège Beg er Vil, 56 Quiberon
- 25- Philippe Melaine, TZR, Rennes, 35
- 26- David Bensoussan, Lycée Chateaubriand, Rennes, 35
- 27- Agnes Goyat, Lycée Renan à St Briec, 22
- 28- Gilles Renault, Certifié, Lycée J. Cartier St Malo 35
- 29- Stéphane Tanguy, Collège le Vizan, Guipavas, 29
- 30- Marie-France Bertrand, CPE, Lycée J. Loth, Pontivy, 56
- 31- Edouard Descotte, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 32- Géraldine Maigné, Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 33- Rodolphe Cailleaux, Lycée Le Dantec à Lannion, 22
- 34- Nolwenn Roy, Lycée Kerraoul Paimpol, 22
- 35- Gilles Lucas, TZR, Rennes, 35
- 36- Monique Abautret, Lycée J. Loth, Pontivy, 56
- 37- Daniel Mullet, Lycée J. Cartier, Saint-Malo, 35
- 38- Michèle Lucas, retraitée, 22
- 39- Jean-Christophe Brilloit, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 40- Marc Gandais, Lycée de l'Iroise, Brest, 29

**VOTEZ
ÉCOLE
ÉMANCIPÉE**



A NOTER

Prochaines élections professionnelles

En décembre 2008 auront lieu les prochaines élections des représentants des personnels aux CAPA. Si cet aspect du syndicalisme (défense des personnels, notation, promotions, mutations, etc...) vous intéresse, ou si vous voulez en savoir plus sur ce que nous attendons de nos commissaires paritaires, vous pouvez prendre contact avec Daniel Crassin (au S3 Rennes : 02.99.84.37.00) qui assure une permanence tous les mercredis.

...ELECTIONS DE LA CA ACADÉMIQUE

Modalités de vote

① Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote

Vous mettez votre bulletin complété dans une enveloppe vierge et celle-ci dans une deuxième enveloppe sur laquelle vous portez votre nom et votre signature. Vous placez le tout dans l'urne ou le casier réservé à cet effet, sans oublier de signer la liste d'émargement.



② Si vous êtes "isolé(e)" (retraité(e), en congé, etc...)

Vous procédez aux mêmes opérations que celles décrites ci-dessus, mais vous envoyez votre double enveloppe au : SNES - 24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes en mentionnant "Elections" sur l'enveloppe extérieure.

Calendrier du vote du 19 MAI AU 6 JUIN 2008

ATTENTION : dans la même période, élections départementales dans le 29, le 35, le 56.

Bulletin de vote - Elections académiques

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour

Contre

Abstention

VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Pour

Contre

Abstention

VOTE SUR LES DÉCLARATIONS D'ORIENTATION ET LISTES

Unité & Action

École Émancipée